Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 035-213501711-20260320-DEL2025_12B-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
MAIRIE DE MEDREAC

DEL 2026-12 du 20.03.2026 – (5.1)

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ET DES DECISIONS DU MAIRE

L'An deux mil vingt-six, le vingt mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes en séance publique, sous la présidence de Madame GAUTIER Magali, Maire élue ;

Etaient présents : M. PIEDERRIERE Olivier, Mme ROUAULT Delphine, M. LEVREL Didier, Mme CRESPEL Cécile, M. GUILLOU Maël, Mme BOUILLEROT Céline, M. BARFF Manuel, Mme CRESPEL Laurine, M. GEORGELIN Hugo, Mme ROIG Marie-Hélène, M. DENIS Hugo, Mme ORINEL Léna, M. BIGOT Alexandre, Mme GUILLOTO-SALAÜN Alexandra, M. JOSSE Martial, Mme COUSINARD Claire-Marie, M. PAUTREL Julien, Mme HAQUIN Floriane,

Nombre de Conseillers en exercice : 19 Présents : 19 Votants : 19

Date de convocation : 16/03/2026 Secrétaire : Mme ORINEL Léna

Election des adjoints

Madame la Maire rappelle que les adjoints au Maire sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal.
Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.
Aussi, si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.
Un appel à candidature est effectué.
Il est constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint est déposée.
Madame la Maire invite les conseillers municipaux à passer au vote.
Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.
Les assesseurs procèdent au dépouillement.

1er tour de scrutin :

Madame la Maire proclame les résultats :
- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
-suffrages exprimés : 19
- majorité absolue : 10

La liste « ROUAULT Delphine » a obtenu 19 voix

La liste « ROUAULT Delphine » ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, ont été proclamés Adjoints au Maire « ROUAULT Delphine /PIEDERRIERE Olivier/CRESPEL Cécile/LEVREL Didier ».

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme.
La Maire,

Magali GAUTIER